Image not found or type unknown

CCMI signé et non respect du PLU

Par **moreno stephane**, le **07/07/2018** à **15:15**

bonjour ,
j ai signé un CCMI ou l on me propose un certain nombre de tuiles au mètre carré , après vérification du PLU , il s avère que le nombre de tuiles proposé au contrat est inférieur a celui prescrit au PLU , mon constructeur veut donc me faire signé un avenant pour cela .
n était ce pas a lui de vérifié avant que ce qu il me propose est en respect du PLU .

merci de vos réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés